



Assemblée générale de la Fédération Nationale des Communes forestières

Intervention introductive de Dominique JARLIER, Président

11 décembre 2020

Mes cher(e)s Collègues Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

L'actualité nous oblige, notre assemblée générale se déroule en visioconférence.

C'est utile pour régler les points statutaires concernant les comptes, c'est beaucoup moins convivial que de nous retrouver tous ensemble en un même lieu. Pourtant nécessité faisant loi, nous nous adaptons comme les maires le démontrent si bien d'une manière générale et avec encore plus d'acuité en ce moment !

Je voudrais tout d'abord remercier tous les élus qui ont contribué aux travaux de notre fédération dans le mandat qui vient de s'achever.

Nous reviendrons sur ces travaux dans le rapport d'activités et le bilan de mandature. Sachez que je garde en mémoire ce formidable élan qui a présidé à l'élaboration du Manifeste des Communes forestières ! Je garde en mémoire ce temps de démocratie en action et en consensus ! Partout dans nos territoires les élus se sont investis, ont réfléchi, échangé, proposé et construit notre vision pour la forêt française.

Ce Manifeste s'est peu à peu fait entendre, d'abord à bas bruit, parfois face à des vents contraires, puis il a fait son chemin. Aujourd'hui, il figure dans les rapports et discours qui dessinent l'avenir.

Je voudrais aussi vous dire combien je suis heureux de vous accueillir, chers collègues nouveaux élus, dans cette belle Fédération est aujourd'hui la vôtre et qui sait allier la sagesse d'une très ancienne structure à l'agilité d'un réseau moderne en prise avec la réalité. Vous le savez ou vous le découvrez depuis votre arrivée au sein des Communes forestières, elle traite de très nombreux sujets attachés à la forêt certes, mais qui ouvrent des perspectives sur les grands courants et les grands défis qui traversent et interpellent la société.

Ainsi, un mandat s'achève, un autre commence, il annonce déjà de nouveaux chantiers, voire des défis de taille : notre forêt face au changement climatique bien sûr :

- je pense à la crise des « scolytes » et plus largement à toutes les forêts qui souffrent des évolutions climatiques,
- je pense également au renforcement indispensable du lien entre amont et aval de la filière forêt bois pour une économie plus robuste dans nos territoires et une souveraineté de cette filière dans notre pays, au lien entre récolte et protection de l'environnement, entre production de bois et climat.

Nous devons aussi porter une écoute à nos administrés, certains en manque de repères qui aimeraient que la forêt reste immuable pour s'attacher à une stabilité idéale et rassurante.

Le rôle du maire, qui a la charge de la « maison commune » dans la confiance renouvelée des citoyens, est alors essentiel.

Ce mandat débute aussi par le renouvellement du contrat entre l'ONF et l'Etat et la revoiture des relations qui nous lient à notre opérateur. Nous y travaillons depuis quelques mois et poursuivrons ensemble ce travail autour de nos attentes.

En quelques mots, nous avons besoin d'un opérateur fort et conforté dans ses missions d'intérêt général au sens large, mais efficient, efficace et à l'écoute des collectivités dans leurs diversités et dans le respect de leurs prérogatives.

Nous avons besoin de gouvernance et de transparence entre l'ONF et notre Fédération représentative des collectivités pour ce qui a trait à la forêt et au bois dans les territoires.

Cela m'amène à vous faire état des relations que nous avons avec le Ministère de l'Agriculture. Notre nouveau ministre est un forestier de formation et connaît bien les territoires puisqu'il arrive du ministère de la cohésion des territoires justement ; deux atouts qui créent les conditions d'un dialogue fluide et constructif avec lui.

Nos échanges réguliers semblent démontrer que nous sommes écoutés et que nous partageons dans les grandes lignes une vision commune de l'avenir de la forêt française. Il l'a d'ailleurs récemment exposée à l'occasion d'un débat au Sénat à ce sujet.

Comme vous l'avez noté dans notre ordre du jour, le Ministre nous rejoindra dans quelques instants pour une allocution en direct. Il ne manquera certainement pas de rappeler son entier soutien à l'ONF et d'ailleurs, j'ai moi-même saisi le Président de la République à cet effet.

Plus largement, Julien Denormandie met en avant la forêt et le matériau bois dans cette période où cet écosystème tant écologique qu'économique prend tout son sens.

Vous le savez, notre Fédération conduit de nombreuses actions au sein de cet écosystème.

Elle s'inscrit activement dans le plan de relance en matière de reconstitution en partenariat avec l'ONF.

Nous avons aussi la volonté de renforcer notre accompagnement auprès des collectivités dans la commande publique en bois de nos massifs et d'expérimenter des évolutions des marchés publics, nous en avons fait part au ministre.

Nous souhaitons contribuer à la résilience de nos territoires grâce à la prise en compte de la forêt et du bois dans l'ensemble des politiques sectorielles en expérimentant les Plans Locaux Forestiers. Là aussi, le ministère est attentif à nos propositions.

Enfin, nous l'avons abordé dans vos assemblées générales, le lien entre éducation et forêt est essentiel. Notre programme des aires éducatives en milieu forestier avec les enfants recueille votre enthousiasme et va se déployer au fil du temps.

Voilà, mes chers collègues, une rapide entrée en matière avant de traiter l'ordre du jour de cette assemblée.

Je vous remercie de votre écoute attentive.